29 avril 2008 **08.339**

Question Pierre Bonhôte

Quel engagement du Conseil d'Etat en faveur du master en sciences infirmières?

Fin 2007, le Département fédéral de l'économie (DFE) a approuvé la création de 64 filières de masters sur les 86 proposées par les Hautes écoles spécialisées (HES). Parmi les projets mis en suspens se trouve la filière de master en sciences infirmières proposée dans le cadre de l'université de Lausanne en collaboration avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Prétexte invoqué: la nécessité de clarifier les différences de niveaux des formations de base en soins infirmiers entre la Suisse romande et la Suisse allemande.

Conséquence: aucun master du domaine de la santé n'est plus proposé en Suisse dans le cadre d'une HES dans un délai raisonnable. Des études scientifiques menées depuis de nombreuses années en Amérique du nord et en Europe sur plusieurs centaines de milliers de patients montrent un lien direct entre un haut niveau de formation des professionnels en soins infirmiers et les bénéfices pour les patients en termes de guérisons plus rapides, de vies sauvées et de réduction de la fréquence des complications liées à l'hospitalisation.

Le Conseil d'Etat peut-il nous faire connaître la position qu'il défend dans ce dossier et les actions qu'il mène ou prévoit de mener en conséquence?